

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 024-2026</p> <p>Du : samedi 21 mars 2026</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 11 votants : 11</p> <p>Date de la convocation : 16 mars 2026</p>
--	---

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à 10 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Didier Dagonet, Maire sortant.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Sophie Papon, Conseillères
municipales
Messieurs Patrice Glandières, Bernard Gourdy, Jean-Baptiste Rouault, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Morgane Auger, Conseillère municipale,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET : Désignation des représentants communaux pour la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu, la délibération n°023-2026 en date du 21 mars 2026 portant sur la détermination du nombre de membres pour la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Considérant, qu'il convient de désigner quatre délégués Elus et quatre délégués des administrés ;

Considérant, la proposition de Monsieur Le Maire de désigner Mesdames Sabine Cervesato, Nathalie Dagonet, Chantal Delamour et Annie Dubois et tant que délégués des administrés et Mesdames Morgane Auger, Isabelle Oger et Messieurs Didier Dagonet, Thierry Vincent en tant que délégués Elus,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne, les délégués pour représenter la commune au sein de la Commission du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), comme telle :

Délégués Elus :	Monsieur Didier Dagonet Madame Morgane Auger Madame Isabelle Oger Monsieur Thierry Vincent
Déléguées des administrés :	Madame Sabine Cervesato Madame Nathalie Dagonet Madame Chantal Delamour Madame Annie Dubois

Dit, que la présente délibération sera notifiée aux intéressés,

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthemont-la-Forêt, le 21 mars 2026

Didier DAGONET

Maire de Béthemont-la-Forêt

